

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ÉTANG SAINT-LADRE

Commune de Boves

Maître d'ouvrage : Conservatoire des sites naturels de Picardie

Propriétaire : commune de Boves

Gestionnaire : Conservatoire des sites naturels de Picardie

Années : 2007-2009

Contexte

Aux portes d'Amiens, la Réserve naturelle nationale de l'étang Saint-Ladres fait partie des sites remarquables du département de la Somme. Elle figure à plusieurs inventaires du patrimoine naturel (ZNIEFF* 0024.0000 « marais de Boves et ses abords », site Natura 2000* « Tourbières et marais de l'Avre ») et représente un site important d'accueil et de sensibilisation du public.

Le cœur du site est peu accessible au public. En effet, les sols tourbeux sont peu portants et certains secteurs sont inondés pendant l'année. La plupart des habitats sont fragiles et sensibles au piétinement. L'avifaune* est susceptible d'être perturbée par une fréquentation incontrôlée, notamment en période de reproduction des oiseaux, et ce d'autant plus facilement que le site est de petite superficie.

Toutes ces raisons ont plaidé en faveur de l'aménagement d'un sentier périphérique, largement implanté sur des remblais déjà existants. Ce tracé permet, sans pénétrer dans le cœur du marais, de découvrir les différents milieux et paysages du site.

Suivant l'exemple des aménagements réalisés dans la Réserve naturelle nationale des étangs du Romelaëre dans le Pas-de-Calais, le Conservatoire des sites naturels a entrepris, dès 2002, de rendre une première section de sentier accessible aux personnes à mobilité réduite, depuis le parking d'accueil jusqu'à une plateforme d'observation.

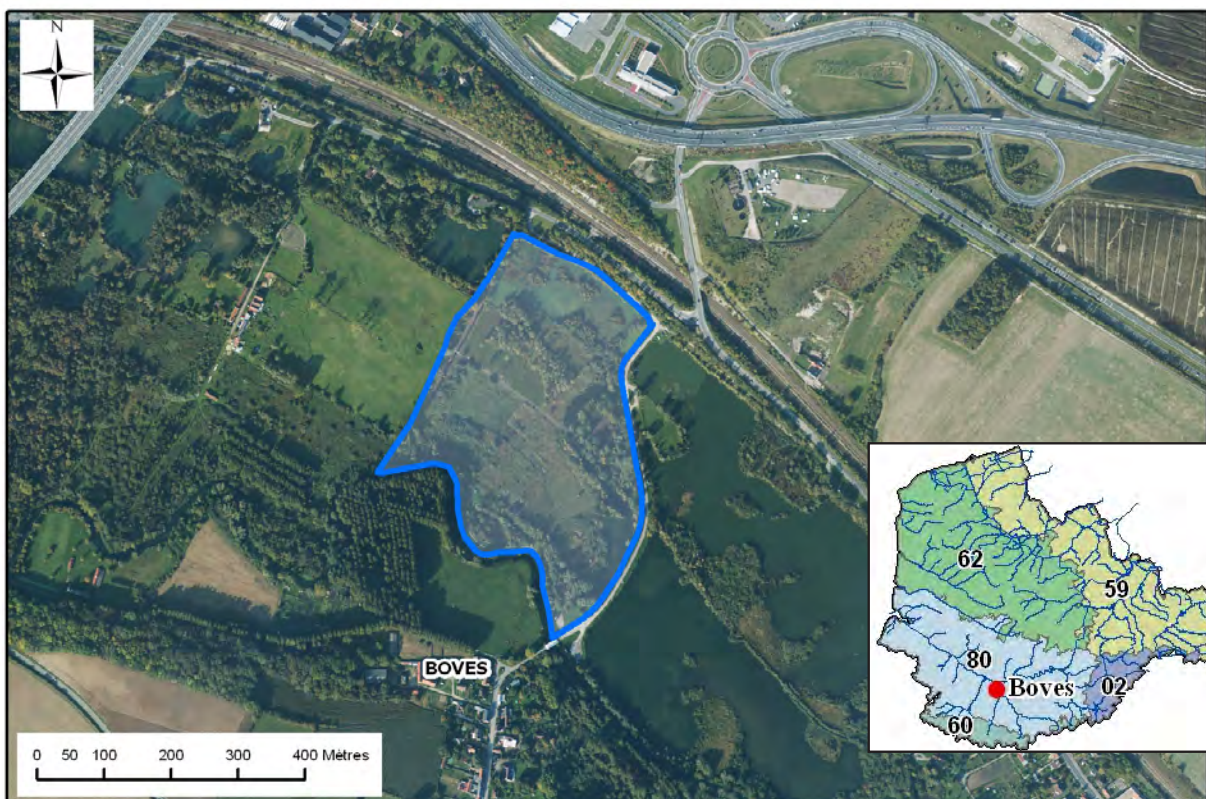
Cet aller-retour ne permettait pas aux personnes à mobilité réduite de suivre la totalité du sentier d'interprétation. Le projet, réalisé fin 2007, a donc consisté en l'aménagement de 700 mètres supplémentaires afin de rendre accessible, à tout visiteur, le tour complet de la réserve naturelle.



02

SURFACE	MONTANT DE L'OPÉRATION
13,37 hectares	102 920 €

FINANCEMENT	
Europe (FEDER)	39 600 €
Fondation EDF Diversiterre	29 700 €
Agence de l'eau Artois-Picardie	21 780 €
Amiens Métropole	7 500 €
Autofinancement Conservatoire des sites	3 920 €
Conseil régional de Picardie	420 €



Enjeux et objectif

La Réserve naturelle nationale de l'étang Saint-Ladre, classée depuis 1979, accueille un nombre grandissant de visiteurs, jusqu'à 20.000 par an (données éco-compteur). La situation péri-urbaine et son accessibilité aisée font de la réserve un site idéal pour répondre à la très forte demande de sites naturels aménagés accessibles à tous les publics. Le Conservatoire des sites naturels de Picardie a donc décidé, après validation du comité de gestion de la réserve et en concertation avec les associations concernées (Handisport, le Fil d'Ariane...), d'aménager le sentier de visite pour obtenir le label national « Tourisme et handicap ». Ce projet visait à rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble du sentier comme cela a été programmé dans le plan de gestion 2006-2010 de la réserve.

L'objectif est de faire de la réserve un site naturel exemplaire au niveau régional, accessible à tous les publics et dont la visite est possible en autonomie pour les handicapés moteurs, auditifs et visuels.

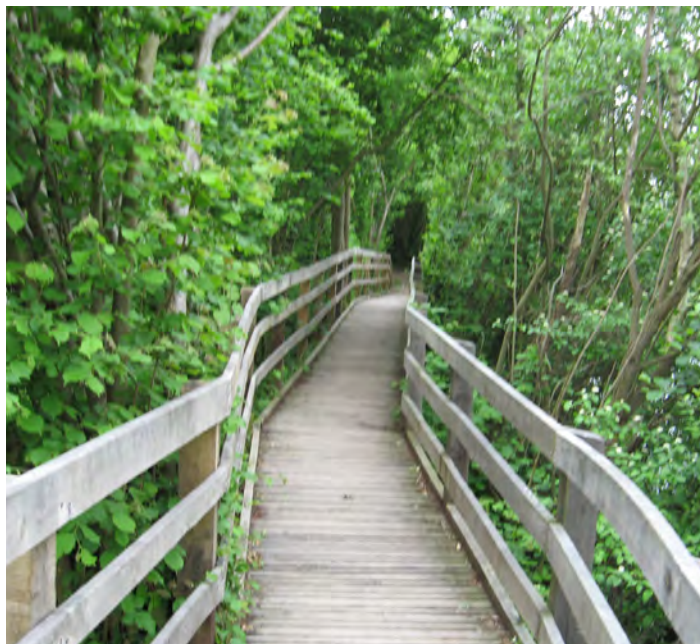


Réserve naturelle nationale de l'étang Saint Ladre

Actions et travaux

L'extension du sentier (deuxième phase de l'aménagement) pour les personnes à mobilité réduite a été complètement réalisée durant l'automne 2007 par une entreprise locale avec des matériaux d'origine locale (sable calcaire et grave recyclée pour les cheminements stabilisés implantés sur les anciens remblais, du bois de chêne non traité pour la réalisation des platelages et des passerelles en zone humide), sur 700 mètres comme prévu initialement. Le sentier était accessible aux visiteurs pendant la durée des travaux sauf pendant le temps de reprise du revêtement stabilisé.

Enfin, pour la mise aux normes de la partie réalisée en 2002, c'est-à-dire une extension du platelage afin d'assurer la liaison avec la plateforme, plusieurs aménagements complémentaires ont été ajoutés (passerelle, élargissement du sentier...). Le budget final de sous-traitance a donc été plus important que prévu et le dépassement a été pris en charge par le Conservatoire, via le fonds associatif dédié à la Réserve naturelle.



Platelage en bois



Passerelle d'observation accessible aux personnes handicapées



Plaque d'interprétation

Résultats

La deuxième phase d'aménagement a permis de créer un sentier de promenade de 1.000 mètres en périphérie de la Réserve naturelle accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le sentier a été inauguré le 24 mai 2008 avec le soutien de la Fondation EDF Diversiterre. Au cours de cette journée, le label « Tourisme et handicap » a été officiellement attribué par la Délégation régionale du tourisme de Picardie.

Ainsi, par cet aménagement, la Réserve naturelle de l'étang Saint-Ladres devient le premier site naturel de la région Picardie à être doté de ce label.

Suite à cette deuxième phase de travaux et afin que les personnes à mobilité réduite puissent suivre la totalité du sentier en réalisant une boucle, le doublement de la route de retour vers le parking par un cheminement en sable stabilisé a été réalisé fin 2008. Désormais les personnes en fauteuil roulant ou les poussettes ne sont plus obligées d'emprunter la route pour revenir au parking sur une distance de 800 mètres.



Dans le même temps, l'ensemble du sentier a été aménagé pour l'accueil des handicapés visuels en sécurisant tous les platelages en hauteur par la pose de garde-corps, en réalisant un fil d'Ariane tout au long du parcours à l'aide d'une planche sur champs, en posant des dalles podotactiles signalisant tout changement de nature du sentier ou tout panneau d'information.



Dalle podotactile

Les mentions « handicap visuel, auditif et mental » du label « Tourisme et handicap » ont été obtenues, venant s'ajouter au label « handicap moteur ».

Perspectives

Une quatrième phase est en cours pour adapter la signalétique aux non et mal-voyants par des panneaux en relief.



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 80818 - 59508 Douai cedex
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - www.eau-artois-picardie.fr

CONTACTS :

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE :
CÉLINE LEEMAN 03.22.89.63.96

COMMUNE DE BOVES : GÉRARD DAUBY 03.22.35.37.37

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE : ESTELLE CHEVILLARD /
ALEXANDRE POULAIN 03.27.99.90.31

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE : THIERY RIGAUD : 03.22.97.37.04